



ELECTION À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES AGENTS NON TITULAIRES EXERÇANT LES
FONCTIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF,
TECHNIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ
ACADÉMIE DE LA REUNION
SCRUTIN DU 29 novembre au 6 décembre 2018

PROFESSION DE FOI

Cher(e)s collègues,

Du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 , en qualité de personnels non titulaires exerçant les fonctions dans les domaines administratif, technique , social et de santé, vous allez être appelés à élire de nouveau vos représentants à la CCP des contractuels ATSS

La CCP traitera de toutes les problématiques intéressant les personnels

Notre syndicat entend se servir de cette nouvelle commission pour faire avancer les revendications des personnels mais il est clair qu'il faudra accompagner cette voix revendicative par des actions concrètes sur le terrain si nous voulons que nos exigences ne restent pas lettre morte et obtenir ainsi de réelles avancées. EN EFFET, SANS COMBAT PAS D'AVANCEES ; ce n'est pas avec des discussions de salon, dans une commission strictement consultative, que nous verrons se réaliser nos revendications.

Dans le domaine de l'action, tant sur le terrain que sur le plan juridique et des résultats obtenus, la réputation de la CGTR EDUC 'ACTION en faveur des contractuels n'est plus à faire...

...au contraire de certains syndicats qui brillent par leur absence et leur inaction en restant bien au chaud dans leur pantoufles, notre engagement aux cotés des contractuels n'est pas dicté par le tenue d'élections !

Par ailleurs, vous connaissez l'important travail de communication et d'information fourni par notre syndicat en direction de tous les collègues de notre académie. Nous sommes le seul syndicat à avoir un blog spécial CONTRACTUELS ATSS pour les collègues de l'académie

En nous portant une nouvelle fois comme le syndicat majoritaire des personnels administratifs technique, social et de santé, vous allez adresser un signal très fort à l'administration

Il ne fait aucun doute en effet qu'un vote massif pour la CGTR EDUC ACTION sera vécu comme un tremblement de terre pour l'autorité académique et placera les personnels en situation de force pour faire avancer leurs revendications.

Plate forme revendicative de la CGTR EDUC'ACTION

- ⇒ Moratoire sur les fins de contrat et titularisation immédiate des personnels contractuels sans conditions. Le contrat à durée Indéterminée ne donne pas les mêmes droits que le statut de fonctionnaire.
- ⇒ L'arrêt du recours à la précarité maximum notamment par la politique actuelle du rectorat de recrutements de plus en plus nombreux de vacataires et de contractuels jetables. Nous exigeons que tous les contrats de 10 mois soient portés à 12 mois. Il faut mettre un terme à la pratique qui consiste à suspendre les contrats durant les vacances scolaires notamment dans les EPLE
- ⇒ Défendre nos droits à un véritable déroulement de carrière.
- ⇒ Une grille revalorisée de déroulement de carrière pour les contractuels CDISE par l'avancement d'échelon comme cela existe pour les personnels titulaires et comme cela existe pour les contractuels enseignants. Un contractuel ne doit plus avoir sa rémunération indiciaire bloquée une fois recruté comme le sont notamment les ANT en CDD L'ancienneté et l'expérience professionnelle accumulées doivent être prises en compte dans l'évolution de carrière. Elaborer un contrat pour les contractuels, reconnaissant les qualifications et une progression de salaire à l'ancienneté - faire réaliser un livret d'accueil des non titulaires
- ⇒ Les qualifications, les niveaux de responsabilités exercées doivent être reconnus. Aussi, il faut mettre un terme à la surexploitation des contractuels à qui on demande parfois d'effectuer des tâches d'encadrement (gestionnaire EPLE ect.) sans le traitement adéquat
- ⇒ Indemnités : même travail, même indemnités que pour les titulaires.
- ⇒ Des droits réels en matière de congés formation pour les personnels non titulaires.
- ⇒ L'arrêt des suppressions massives d'emplois et la réouverture des dizaines de milliers de postes, aujourd'hui supprimés, pour le recrutement de fonctionnaires.
- ⇒ Exige la transparence totale dans la gestion des personnels et demande que les représentants des personnels non titulaires siégeant dans les CCP puissent contrôler les procédures d'affectations rectorales des contractuels ainsi que la gestion de ces personnels.

AVEC LA CGTR EDUC' ACTION
SYNDICAT MAJORITAIRE DES CONTRACTUELS ATSSS
ANT : tien bon larg pa !!!